

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 19 (1927)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Mouvement ouvrier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mouvement ouvrier

En Suisse.

Dans les fédérations suisses.

**CHEMINOTS.** Le rapport annuel de la Fédération suisse des cheminots vient de paraître en un magnifique volume de 324 pages. Il rend un éloquent témoignage au grand travail effectué par les instances fédératives.

Le premier chapitre est consacré aux affaires d'organisation. Il donne un bref aperçu sur l'assemblée des délégués S. E. V. et sur la constitution des instances de la fédération. Dans le deuxième chapitre, il est rapporté sur les relations avec l'Union fédérative, l'Union syndicale et la Fédération internationale des ouvriers des transports.

Les renseignements détaillés sur l'activité syndicale occupent la plus large place. Dans toutes les questions concernant le personnel, les instances fédératives ont défendu avec tact et fermeté les intérêts des membres. En ce qui concerne les conditions de salaire et de service, la durée du travail, l'assurance du personnel, les conditions d'engagement et d'avancement, etc., les désirs du personnel furent exprimés dans des requêtes dûment motivées. La fédération s'occupa également des questions générales du mouvement ouvrier; la prévoyance en matière de logements, le monopole du blé, la création d'une banque coopérative et syndicale furent traités par les instances fédératives compétentes.

Durant l'année de gestion, l'*Eisenbahner* parut en 53 numéros et atteignit un volume de 694 pages, dont 430 de texte. Les 53 numéros du *Cheminot* atteignirent un volume de 466 pages, dont 308 de texte. Le *Ferrovriere* parut également en 53 numéros avec 210 pages de texte et 86 pages d'annonces.

En comparaison de l'année précédente, l'effectif des membres a augmenté de 36,533 à 36,653. En comptant les membres de la sous-fédération des cheminots pensionnés, l'effectif de la Fédération suisse des cheminots s'élevait à fin 1926 à 43,194 membres.

Le compte d'exploitation de la caisse fédérative boucle par un excédent de recettes de fr. 180,434. Après déduction des sommes versées au fonds de résistance, au fonds de secours, au fonds de réserve et au ducroire, il reste un excédent d'exploitation de fr. 5000 en chiffre rond. Le fonds de l'assurance-accidents du calendrier versa la somme de fr. 55,000 en indemnités pendant l'exercice 1926. Le fonds de secours accorda des secours pour un montant de fr. 41,590. Le fonds de résistance atteignait à fin 1925 la somme de fr. 990,500.

Le rapport annuel de la Fédération suisse des cheminots est suivi par les rapports des sous-fédérations.

**OUVRIERS DU TEXTILE.** La Fédération suisse des ouvriers du textile vient de publier un rapport sommaire sur les années 1924, 1925 et 1926. Faisant suite à l'avant-propos, lequel est consacré à la situation générale de la classe ouvrière et rappelle notamment la mémoire du camarade Greulich, la situation dans les différents groupes de l'industrie textile pendant les trois dernières années est dépeinte à l'aide de documentation officielle. Le chapitre suivant renseigne d'une manière analogue sur le chômage. Le nombre des chômeurs des ouvriers textiles s'éleva en moyenne à 14,692 en 1924, à 11,089 en 1925, en 14,118 en 1926. En 1924, la fédération des ouvriers du textile versa des secours à 772 personnes, pour un montant de fr. 92,134; en 1925 à 1102 personnes, pour un montant de fr. 164,979, et en 1926 à 1243 personnes, pour un montant de fr. 132,805.

Le chapitre suivant est consacré au coût de la vie et aux salaires dans l'industrie textile. Pendant cette période trisannuelle, le niveau des salaires est à peu près resté le même, c'est-à-dire que la baisse de salaire subie n'a pas encore pu être compensée; à bien des endroits, les conditions d'existence sont vraiment misérables. Les indications de salaire sont suivies d'un exposé sur les dividendes versés par les entreprises des différentes branches de l'industrie textile pendant les trois dernières années.

L'activité syndicale fut paralysée par les mauvaises conditions économiques et d'organisation. Pendant la période trisannuelle en cause, il fut mené 156 mouvements, auxquels 32,748 ouvriers participèrent et dont 11,140 appartenaient à la fédération des ouvriers du textile. La plupart de ces mouvements se terminèrent par un succès partiel. Les instances fédératives furent en lutte continue contre les autorisations de prolongation de la durée du travail.

La propagande ne fut pas exécutée dans toutes les sections comme c'eût été désirable. Néanmoins quelques sections accusent une augmentation respectable. En 1926, la fédération a pour la première fois depuis longtemps une augmentation à signaler, tandis qu'elle enregistra constamment un recul depuis 1920. L'activité dans le domaine de l'éducation fut entreprise systématiquement et elle doit encore être étendue dans les années prochaines, vu qu'elle n'a pas encore pu être introduite dans toutes les sections.

Les chapitres suivants du rapport sont consacrés à l'Internationale des ouvriers du textile et à l'activité interne de la fédération. Des tableaux détaillés renseignent sur le chômage, le mouvement des membres, la situation financière, etc. Les mouvements de salaire et leurs résultats font également l'objet d'exposés spéciaux. Ce rapport, qui comprend 130 pages, est orné d'un beau portrait du camarade Greulich.

— Les 23 et 24 avril eut lieu à Schaffhouse l'assemblée des délégués de la *Fédération des ouvriers du textile*. Elle fut bien fréquentée. Au premier plan figurait la revision des statuts de la caisse de chômage. La nouvelle réglementation apporte toute une série d'améliorations: le premier temps de carence est réduit de 52 à 26 semaines; il en est de même du temps de carence intermédiaire qui est diminué de 62 à 52 semaines. L'affiliation obligatoire à la caisse n'est plus maintenue que sous certaines réserves. Une prolongation de la durée des secours, allant jusqu'à 90 jours, peut désormais être accordée aux chômeurs pour lesquels le secours statutaire doit être réduit en vertu de la loi. Lorsque des subventions cantonales ou communales sont allouées, la durée des secours est également prolongée d'une manière adéquate. Une assurance complémentaire fut créée pour la troisième et la quatrième classe de cotisations. Ensuite de cette augmentation de prestations, la cotisation à la caisse de chômage fut augmentée de 10 centimes, dont 5 ct. seront prélevés sur les cotisations ordinaires et 5 ct. sur les cotisations à la caisse générale.

Après avoir traité les propositions des sections, le camarade Dr Weber rapporta sur la création projetée d'une banque des coopératives et des syndicats. C'est presque à l'unanimité que le congrès fédératif décida de participer à l'entreprise en question. Zurich fut confirmé comme siège de la fédération. Le caissier central, le président central et les fonctionnaires furent réélus. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Aarau.

**OUVRIERS DU COMMERCE, DES TRANSPORTS ET DE L'ALIMENTATION.** Le congrès fédératif de la Fédération suisse des ouvriers des transports, du commerce et de l'alimentation eut lieu les 21 et 22 mai 1927, à la Maison du peuple, à Lucerne. Sous la présidence du camarade Schifferstein, les

points à l'ordre du jour furent liquidés sans encombre, en présence de 94 délégués de 57 sections et de nombreux hôtes.

Les rapports présentés par les instances fédératives furent adoptés. Après avoir entendu un discours du camarade Schifferstein sur « Le mouvement syndical national et international », le congrès fédératif passa à la discussion de la révision des statuts. Au premier plan figurait une modeste augmentation de la cotisation qui fut acceptée par la grande majorité du congrès et qui accroît en première ligne la capacité d'action de la caisse de chômage. Les propositions tendant à augmenter les remboursements de la centrale aux caisses de sections furent rejetées. Le congrès repoussa également une proposition du comité central prévoyant l'introduction d'une indemnité au décès à la place du secours de maladie.

La proposition du comité central concernant la création d'une assurance vieillesse-invalidité-survivants pour les fonctionnaires de la fédération, fut acceptée. Par contre, deux propositions émanant des éléments communistes, concernant l'entrée dans le comité antifasciste et au sujet de l'aide rouge, furent repoussées à une grande majorité.

Le camarade Schifferstein fut confirmé président de la fédération et le camarade Fischer caissier central. Bâle fut désigné comme lieu du prochain congrès fédératif. Le projet du comité central concernant la délimitation des catégories d'employés susceptibles d'être organisés dans la fédération, fut adopté. Après avoir procédé à l'élection du comité central et entendu les allocutions finales des hôtes étrangers, le président clôtura le congrès.

**PERSONNEL DE LA BRODERIE.** En 1926, la situation dans l'industrie de la broderie ne s'est également pas améliorée; le chômage intense continue à exercer sa néfaste influence sur l'activité syndicale des organisations ouvrières. Malgré cela, la Fédération du personnel de l'industrie de la broderie put augmenter son effectif de 1179 à 2068. Ce résultat est dû à l'introduction de l'assurance-chômage obligatoire d'une part et à l'action de propagande des hommes de confiance d'autre part.

Durant l'exercice 1926, le bureau central de la fédération eut également un immense travail à accomplir; le nombre des consultations est monté de 3629 à 4213. Les prestations de la fédération en faveur des membres chômeurs furent grandes; il fut versé la somme de fr. 57,411 pendant l'année de gestion. Les conditions de salaire et de travail se ressentent aussi naturellement des mauvaises conditions persistantes sur le marché du travail, et les efforts déployés pour obtenir une réglementation des salaires n'avancent que très lentement. Des autorisations de prolongation de la semaine de travail jusqu'à 52 heures furent de nouveau octroyées malgré les protestations du personnel.

Sur un chiffre de recettes totales de fr. 62,270, la caisse centrale boucle par une augmentation de la fortune de fr. 5121. La caisse de chômage présente également une augmentation de la fortune de fr. 7637.

**BRODEURS A LA MAIN.** La crise persistante a aussi atteint fortement la Fédération des brodeurs à la main. Tandis qu'il y avait encore dans les années 1890 23,000 machines à la main en exploitation, il n'y en a plus actuellement qu'à peu près 4000, dont environ 2000 sont occupées. Nombre de vieux brodeurs se trouvent dans l'indigence et les conditions de travail de ceux qui sont encore occupés sont extrêmement précaires. Les entreprises continuent à exercer une pression sur les salaires et ce n'est qu'à grand'peine qu'il peut être veillé à l'application du tarif des prix. Malheureusement les brodeurs eux-mêmes sont souvent en défaut ici. Le nombre des membres a de nouveau subi un recul pendant l'année 1926, lequel est à attribuer uniquement à la crise économique.

## Dans les cartels syndicaux.

**CARTEL SYNDICAL DE ZURICH.** En 1926, le cartel syndical de Zurich englobait 27 sections syndicales avec 14,204 membres (année précédente: 28 sections avec 13,306 membres). Les sections des ouvriers du papier et des auxiliaires des arts graphiques se sont détachées (entrèrent dans les fédérations des ouvriers du textile, des typographes et des relieurs). Une section des ouvriers chapeliers comptant 25 membres fut nouvellement fondée.

Le rapport administratif renseigne sommairement sur l'activité des instances du cartel et sur le travail effectué en commun avec les organisations cantonales et locales. Les affaires courantes furent traitées dans 10 assemblées de délégués, lesquelles furent fréquentées en moyenne par le 61,8 % des délégués. Il fut accordé une attention toute spéciale à la question de l'assurance-chômage. Le cartel entra également en relations avec les autorités municipales au sujet des secours de chômage, allocation de Noël, etc.

Pour la première fois, il fut élaboré pendant l'année de gestion un programme d'éducation syndicale. Il fut organisé un cours de 12 soirs, auquel les camarades Reichesberg et Reichmann rapportèrent. La fréquentation fut satisfaisante. La bibliothèque de l'Union ouvrière fut réorganisée sur une nouvelle base. 25,998 volumes furent délivrés durant l'année de gestion.

Les chapitres suivants du rapport renseignent sur les mesures de protection des locataires et la construction de logements, les mouvements de salaire et grèves et les collectes organisées pour les soutenir. Pour la grève des charpentiers, les syndiqués zurichois réunirent la somme de fr. 20,703; pour la grève des mineurs anglais, organisée en commun avec les organisations politiques, coopératives et sportives, fr. 46,113. Le bureau de renseignements juridiques fut mis à contribution par 5019 personnes et donna 15,992 indications.

## Dans les autres organisations.

**UNION SUISSE DES LITHOGRAPHES.** Selon le rapport annuel de l'Union suisse des lithographes, celle-ci comptait 13 sections avec 1092 membres en 1926, contre 13 sections avec 1024 membres l'année précédente. Dans le rapport administratif, c'est comme l'an passé le conflit Offset qui occupe le plus de place. Un rapprochement des divergences de vues existant entre la Fédération des typographes et l'Union des lithographes, ne put également pas être obtenu pendant l'année de gestion.

Les recettes totales de l'Union s'élèvent pour l'exercice 1926 à fr. 280,036; les dépenses totales à fr. 171,302. Il fut versé fr. 27,367 en secours de chômage, fr. 50,480 en secours de maladie, fr. 34,476 en secours d'invalidité. La fortune totale de l'Union à fin 1926 s'élève à fr. 919,127.

**FÉDÉRATION NATIONALE DES OUVRIERS SUISSES LIBRES.** D'après le rapport annuel paru dans le *Schweizer Arbeiter*, la Fédération nationale des ouvriers suisses libres signale une augmentation de 7 sections pendant l'année 1926. A la fin de l'exercice, l'effectif était de 3200 membres. Le nombre des membres de la caisse de chômage s'est accru de 242 à 749.

Les recettes en cotisations de la caisse de chômage s'élèvent à fr. 6849; il fut versé des secours pour un montant total de fr. 20,336.

En ce qui concerne l'activité syndicale, le rapport n'a presque rien de positif à signaler. Cela est fort compréhensible. Des requêtes furent présentées au sujet du temps libre des ouvriers et concernant le jour de repos hebdomadaire. La bienveillance avec laquelle les représentants libéraux de la fédération nationale traitent les requêtes des ouvriers au parlement, est suffisamment connue.

En ce qui concerne la représentation de la classe ouvrière aux conférences internationales du travail, on se plaint énormément de ce que l'effectif des fédérations « non socialistes » ne soit pas suffisant pour pouvoir, par une fusion, contester aux syndicats libres la désignation de la délégation en cause. Ce résultat ne sera sans doute jamais atteint, car l'augmentation des syndicats libres pour 1926 à elle seule est supérieure à l'effectif total de la fédération nationale! Les débats concernant la création d'un cartel de l'organisation nationale des ouvriers n'aboutirent, selon le rapport, à aucun résultat. La transformation de l'« Internationale des employés neutres » en une Internationale générale des ouvriers, employés et fonctionnaires est envisagée comme désirable. Espérons que les ouvriers, employés et fonctionnaires de toutes les catégories se persuaderont toujours davantage que la défense efficace de leurs intérêts ne réside pas dans de telles organisations dissidentes qui mènent une triste existence sous l'égide des libéraux. Quiconque se joint à elles contribue à renforcer l'ennemi économique et affaiblit le front de la classe ouvrière.

**FÉDÉRATION CENTRALE DE LA BRODERIE SUISSE AUX MACHINES A MAIN.** En ce qui concerne la situation de l'industrie de la broderie, le rapport annuel de cette fédération, élaboré par le Dr Saxer, confirme les constatations faites par les organisations syndicales. Le chômage a fortement mis à contribution les finances de la fédération; la caisse de crise versa des secours à 1336 membres, pour un montant de fr. 133,601. Le montant total des cotisations versées par les membres s'élève à fr. 17,985. La forte mise à contribution des caisses conduisit à la liquidation de plusieurs d'entre elles; leur nombre a reculé pendant l'année de gestion de 48 à 37. Le rapport ne contient pas d'indications sur le mouvement des membres de la fédération.

**UNION SUISSE DES PAYSANS.** Le rapport annuel pour 1926 de l'Union suisse des paysans vient de paraître à Brugg. Nous en relevons ce qui suit:

L'Union compte 52 sections avec 402,158 membres, soit une section de plus que l'année précédente et 6311 membres. On ne peut juger exactement des effectifs, le rapport ne donnant pas de renseignements à ce sujet. (Le chiffre indiqué plus haut comprenant des membres affiliés à plusieurs associations et que l'on compte ainsi plusieurs fois.)

Le rapport donne une vue d'ensemble sur la composition des comités de l'Union, ainsi que sur la représentation de l'Union dans les commissions, etc. Il renseigne également sur l'activité de l'Union dans la politique sociale et économique. La question du ravitaillement en pain est longuement développée; le résultat du vote populaire est considéré comme dû au hasard. Concernant le projet de loi sur la lettre de change, le reproche est fait au Conseil fédéral d'avoir capitulé devant l'opposition des banques; le projet est taxé d'insuffisant, mais une décision définitive n'est pas encore prise.

L'office des prix travailla durant l'année de gestion avec la collaboration de 9000 membres environ. Ceux-ci reçurent en chiffres ronds 78,000 questionnaires au total, soit 6500 mensuellement. L'édition du journal des marchés *Marktzeitung* tira en 1926 en moyenne 125,492 exemplaires. Les stations d'émission par radio, de Zurich, Berne et Lausanne ont transmis chaque semaine, en français et en allemand, deux rapports sur les prix de la production agricole.

L'office d'estimation a procédé en 1926 à 294 estimations et expertises. L'office des constructions agricoles et ses annexes ont reçu de nombreuses commandes; il occupe en ce moment 30 employés. Le tirage de l'édition allemande du « Journal des paysans » a été en moyenne de 170,000 exemplaires, l'édition française de 42,580 et l'édition italienne de 4000. (Le plus fort tirage en allemand

fut obtenu en 1921 avec 181,110 exemplaires.) Les comptes annuels se terminent par une diminution de fortune de fr. 35,666.—, provenant des dépenses faites pour la campagne en faveur du monopole des blés (fr. 35,000.—).

## Mouvement international.

**HOLLANDE.** Les effectifs de l'Union syndicale hollandaise sont en augmentation constante. En 1926, au premier janvier elle comptait 192,422 membres et au premier janvier 1927 elle en enregistrait 198,435. Les membres masculins sont 185,066 et les membres féminins 11,248 et les jeunes membres (apprentis 2121). En 1925 l'Union syndicale hollandaise a gagné 5700 membres et en 1926 8235 membres.

Toutes les organisations concurrentes ont perdu des membres. C'est ainsi qu'en l'année 1925, l'organisation communiste a vu son effectif diminuer de 13,750 à 13,600 unités. La Fédération syndicale évangélique a vu le sien reculer de 50,050 à 48,300 unités. De 91,900 membres, les chrétiens sociaux ont passé à 90,500. La Fédération syndicale neutre n'a pu maintenir que 13,200 membres des 23,800 qu'elle possédait et les anarcho-syndicalistes n'étaient plus que 6200 sur 7300 auparavant.

Puisse l'Union syndicale hollandaise continuer dans cette voie pour le plus grand bien de la classe ouvrière de son pays. Les multiples organisations dissidentes ne font que nuire aux intérêts des travailleurs. Les patrons eux le comprennent et ne se divisent pas.

**RUSSIE.** Le bulletin des syndicats rouges de Russie donne un aperçu du nombre de membres des syndicats russes au 1<sup>er</sup> octobre 1926.

La Fédération syndicale russe comptait à ce moment 9,539,200 membres. Le syndicat principal est celui des employés des Soviets et du commerce, avec 1,132,000 membres. Viennent ensuite les ouvriers agricoles et forestiers avec 1,092,400 membres et les cheminots avec 1,066,400 effectifs. Comptent plus de 500,000 effectifs: les métallurgistes (823,000 membres), les ouvriers de l'industrie textile (790,000 membres), les ouvriers du bâtiment (743,000 membres) et la « Volksaufklärung » avec 716,100 membres.

Dans la Fédération syndicale, les ouvriers de l'industrie du bois sont représentés par 177,800 membres. Au Congrès des ouvriers du bois tenu au mois de février de l'année 1926, le nombre de membres de ce syndicat était de 145,000. Cependant le bureau fit remarquer que le nombre des ouvriers non compris dans le syndicat était de 14%, ce qui fait que pour cette industrie 168,500 personnes entraient en ligne de compte. Les statistiques actuelles surpassent de beaucoup ce chiffre. D'après le rapport du même Congrès, l'industrie des meubles qui s'est fortement développée pendant ces dernières années, est surtout une industrie à domicile. En effet, elle compte environ 500,000 ouvriers. Mais les chiffres actuels semblent prouver que le nombre des ouvriers du bois travaillant à domicile tend à diminuer.

Dans tous les syndicats, le nombre des effectifs est monté de 2,8% pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre 1926. Dans tous les métiers — excepté 4 métiers utilisant des ouvriers engagés pour une seule saison — la part des ouvriers syndiqués est de 92,1%.

## Cinquième Annuaire de la F. S. I.

La première partie du cinquième annuaire de la F. S. I. vient de paraître en un volume de 159 pages. A part un aperçu sur la composition du comité de la F. S. I., du conseil général de la F. S. I. et des différents comités, il contient des exposés-statistiques sur:

1<sup>o</sup> Les organes officiels de la F. S. I. et des centrales nationales affiliées.  
 2<sup>o</sup> Le nombre des membres masculins et féminins des centrales nationales au 31 décembre 1925. 3<sup>o</sup> Les noms, les adresses, les effectifs des membres et les organes officiels des centrales nationales au 31 décembre 1925. D'autres chapitres renseignent d'une manière analogue sur les secrétariats professionnels internationaux, les institutions d'éducation ouvrière, l'Internationale socialiste ouvrière, l'Union coopérative internationale et l'Internationale des jeunesses socialistes.

A fin 1925 étaient affiliées à la F. S. I. 23 centrales nationales englobant 13,366,387 ouvriers et ouvrières (1924: 23 centrales nationales avec 13,133,004 membres). 17 centrales nationales seulement avec 12,151,732 membres (dont 10,344,415 hommes et 1,685,669 femmes) ont fourni des indications séparées concernant les membres masculins et féminins. Les effectifs des différentes *centrales nationales* se répartissent comme suit:

Allemagne	4,582,366	Suisse	149,997
Grande-Bretagne	4,365,619	Hongrie	125,024
Autriche	807,515	Canada	106,412
France	605,250	Argentine	82,574
Belgique	552,094	Roumanie	33,093
Suède	384,617	Yougoslavie	27,156
Tchécoslovaquie	356,386	Palestine	18,663
Danemark	239,704	Lettonie	16,679
Espagne	235,007	Bulgarie	14,803
Pologne	224,423	Luxembourg	13,398
Pays-Bas	189,686	Territoire de Memel	1,401

L'Italie figure avec 234,520 membres; toutefois ce chiffre correspond à l'effectif de l'année 1923.

Les 26 fédérations *professionnelles internationales* englobaient au 31 décembre 1925 13,021,754 membres (à la fin de l'année précédente 12,931,831). Les fédérations mentionnées sont les suivantes:

Ouvriers des transports	2,145,950	Ouvriers du vêtement	322,510
Ouvriers métallurgistes	1,728,421	Typographes	184,036
Mineurs	1,688,497	Peintres	181,413
Ouvriers du textile	956,999	Ouvriers de la pierre	107,240
Ouvriers du bâtiment	775,103	Ouvriers du tabac	105,059
Employés privés	720,201	Ouvriers du verre	92,165
Ouvriers de fabrique	694,272	Relieurs	80,603
Ouvriers de l'alimentation	692,661	Ouvriers de la céramique	80,196
Ouvriers du bois	637,197	Employés d'hôtels	65,843
Personnel des postes et tél.	466,005	Chapeliers	57,352
Services publics	437,310	Lithographes	47,748
Ouvriers agricoles	373,542	Diamantaires	21,276
Ouvriers du cuir	351,000	Friseurs	9,155

A fin 1925, il y avait 36 pays, avec 6,204,609 membres, qui étaient affiliés à l'Internationale socialiste ouvrière.

L'Union coopérative internationale englobe les organisations coopératives de 36 pays.

L'Internationale des jeunesses socialistes compte 23 organisations nationales avec 195,135 membres.